

Procès-verbal du conseil d'école du 1er trimestre Jeudi 13 novembre 2025

Présents :

Equipe enseignante : Mme POMMIER (directrice), Mme RIBOT, Mme VILLAIN, Mme MENARD, Mme LAFOREST, Mme ASCHIERI.

Municipalités du RPI : M. OUITRE (adjoint à la mairie de Gratot), M. GIARD et Mme POUTREL (adjoints à la mairie de La Vendelée), Mme LAISNEY (adjointe à la mairie de Gouville).

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : M. VAUGEOIS (vice-président en charge des affaires scolaires).

Représentants des parents d'élèves : Mme DE DIEGO RUIZ, Mme SICILIAN, Mme ABRANTES, Mme MASSONNEAU, Mme MARTIN, Mme LAURENT, Mme LEBEURRIER.

Représentants des élèves : Lola CLOUARD, Alexandre GUERIN.

Absents excusés :

M. BEUVE (IEN), Mme WALLAERT (enseignante), Mme VOISIN (adjointe au Maire de Gratot).

1. Conseil des enfants.

Le conseil des enfants s'est réuni jeudi 6 novembre. Les délégués des CM1-CM2, Lola CLOUARD et Alexandre GUERIN, présentent ce qui s'y est dit.

A la cantine :

- Les élèves souhaiteraient avoir de la soupe et des pizzas, des salades de fruits, des crumbles.
- Les élèves trouvent qu'il n'y a pas assez à manger.
- Les CP-CE1 aimeraient pouvoir se servir de l'eau tout seuls. Au deuxième service, les grands se servent seuls.
- Les élèves aimeraient que le menu de la cantine change plus souvent.
- Les élèves demandent que les sanitaires soient ouverts plus longtemps le midi.

Dans la cour :

- Les élèves aimeraient avoir une table de ping-pong. → Les maîtresses doivent revoir avec Sophie Meslin qui avait proposé de mettre l'école sur liste d'attente pour recevoir une table de tennis de table.
- Les élèves aimeraient des récréations sans foot. Des récréations sans foot sont prévues sur le planning de la cour.

Merci aux délégués pour leur investissement.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

- 162 inscrits sur la liste électorale
- 86 votants soit un taux de participation de 53,09%
- 82 suffrages exprimés, 4 bulletins nuls

Représentants des parents d'élèves titulaires élus : Mme DE DIEGO RUIZ, Mme SICILIAN, Mme ABRANTES, Mme MASSONNEAU, Mme MARTIN.

Représentants des parents d'élèves titulaires suppléants : M. ROUXEL, Mme LAURENT, Mme LEBEURRIER, M. PICARD, M. MINGUET.

Merci aux représentants des parents d'élèves pour leur investissement pour l'école.
Merci à Mme Lebeurrier qui est venue aider au dépouillement.

Sur l'ENT, un groupe « représentants des parents d'élèves » existe. Ainsi, les représentants des parents d'élèves peuvent échanger directement avec les parents d'élèves de l'école par la messagerie de l'ENT et inversement.

3. Bilan de la rentrée 2025 et prévisions pour la rentrée 2026.

Effectifs au 13 novembre 2025 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
3	12	7	18	7	17	18	11	13	106

Effectifs en hausse : +4 élèves par rapport à la dernière rentrée.

Répartition des élèves par classe au 13 novembre 2025 :

TPS/PS/MS	Enseignantes : Lucie POMMIER et, le jeudi et le vendredi, Estelle WALLAERT Atsem : Brigitte MARIE DIT DALET	3 TPS + 12 PS + 7 MS = 22
GS	Enseignant : Candice RIBOT Atsem : Carole KORTGEN	18 GS
CP/CE1	Enseignante : Armelle VILLAIN et, le vendredi, Alizée VIGOT	7 CP + 17 CE1 = 24
CE2	Enseignante : Isabelle MENARD et, le jeudi et le vendredi, Marine LAFOREST	18 CE2
CM1/CM2	Enseignante : Julie ASCHIERI et, le mardi, Estelle WALLAERT	11 CM1 + 13 CM2 = 24

1 AESH, Françoise GILLET, accompagne une élève de CE1 et un élève de CM1 le mardi après-midi, le jeudi et le vendredi.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026 (établies sur la base des remontées des mairies) :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
3	18	12	7	18	7	17	18	11	111

La question de la scolarisation des TPS à partir de janvier est abordée. La directrice précise qu'il est plutôt recommandé de privilégier une rentrée en septembre, avec si besoin, des aménagements du temps scolaire : certains enfants de TPS commencent par venir une matinée ou deux pendant une période donnée puis le temps scolaire augmente progressivement au cours de l'année, en accord avec la famille et l'école.

4. Règlement intérieur et charte des parents.

Après lecture de la proposition de règlement intérieur, quelques modifications sont apportées, notamment sur le stationnement et la vitesse aux abords de l'école. Le règlement intérieur sera diffusé aux familles après correction.

L'inspection a envoyé aux écoles une charte des parents pour préciser le rôle des parents accompagnateurs. L'équipe enseignante va retravailler ce document avant de le transmettre aux familles.

5. Programme PHARe pour la prévention du harcèlement.

L'école continue à mettre en œuvre le programme de Prévention du Harcèlement à l'Ecole.
L'équipe enseignante a bénéficié d'une formation spécifique sur la prévention du harcèlement.

En cas de problème avec un autre enfant dans la cour, les élèves communiquent avec des messages clairs : ils exposent la situation qui les a dérangés, expriment ce qu'ils ont ressenti puis ils se mettent d'accord sur une façon de résoudre le conflit (excuses, réparation, arrangement...).

En cas de suspicion de harcèlement, l'équipe met en place la Méthode de Préoccupation Partagée : les enseignantes mènent des entretiens avec la victime présumée, le ou les témoin(s), le ou les auteur(s). Au cours de ces entretiens, les enseignantes cherchent des solutions avec les élèves pour résoudre la situation. Si la situation de harcèlement est avérée, les parents du ou des auteurs sont prévenus. Si besoin, l'équipe pédagogique peut être accompagnée par l'équipe ressource de la circonscription ou la référente harcèlement. Si malgré les mesures prises, la situation perdure, il peut être fait appel à l'équipe départementale d'intervention. Une exclusion de l'élève dont le comportement est problématique peut également être prononcée pour une durée de 5 jours.

Les classes d'élémentaire ont participé à la journée *Non au harcèlement* le 6 novembre en mettant en place des séquences d'apprentissage spécifiques dans chaque classe. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont répondu au questionnaire national sur le harcèlement, l'analyse est en cours.

6. Travaux.

Pour les petits travaux d'entretien, la directrice dépose au fur et à mesure des tickets sur la plateforme dédiée. Les interventions sont dans l'ensemble assez rapides.

Le grand **mur de la salle de motricité a été repeint** pendant les congés d'été.

Une demande est toujours en attente :

- la **pose d'un store sur la fenêtre de la salle de motricité** (travaux acceptés par la CMB et qui devaient être réalisés en 2022 puis en 2025). Cette demande est en attente depuis très longtemps, M. Vaugeois va revoir cela avec les services de la CMB.

Comme chaque année, le service bâtiments de Coutances Mer et Bocage demande aux écoles de formuler leurs demandes de travaux plus importants avant fin décembre. Comme depuis 2021, la directrice renouvellera la demande d'un **interphone ou visiophone à la grille de l'école** qui sonne dans la partie maternelle. M. Vaugeois explique que ce type de travaux ne sera pas réalisé pour le moment. Au vu des réflexions en cours sur la carte scolaire, ces travaux seront réalisés sur les sites susceptibles de perdurer à terme.

La **réfection du sol de la salle des maîtres, la réfection du sol du couloir de l'étage, et le remplacement du meuble de l'évier** de l'étage vont à nouveau être demandés. A ces demandes, va s'ajouter la demande de **réfection du sol de la classe de GS**.

7. Sécurité dans l'école.

- Un exercice incendie a été réalisé le 18 septembre.
- Un test de la chaîne téléphonique pour déclencher le PPMS Menaces Majeures à l'échelle de la circonscription a été réalisé le 9 octobre. La photo de classe ayant lieu cette matinée-là, l'exercice de mise à l'abri a été différé et effectué le 16 octobre. Cet exercice a permis de se rendre compte que l'alarme anti-intrusion de la salle des maîtres ne fonctionnait plus malgré le remplacement des piles. La directrice l'a signalé à la CMB.
- Un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé en décembre.

8. Vie scolaire : projets et sorties pédagogiques.

Médiathèque pour toutes les classes :

- TPS/PS/MS : tapis lecture le mardi 17 mars
- GS : visite de la médiathèque le vendredi 13 mars
- du CP au CM2 : exposition sur l'illustrateur à l'honneur le jeudi 12 février pour les CE2 et les CM1/CM2 et le vendredi 13 mars pour les CP/CE1.

Ces sorties sont intégralement financées par la CMB.

La ludothèque viendra également trois fois dans l'année dans chacune des classes de l'école pour des séances jeux de société.

Théâtre :

- TPS/PS/MS et GS : *Forêts* le 4 novembre
- du CP/ au CM2 : *La lampe* le 24 novembre

Cinéma de Coutances :

- TPS/PS/MS et GS : les deux classes ont été voir *Monsieur Bout-de-bois* le mardi 14 octobre et retourneront au cinéma le vendredi 3 avril pour voir *Les tourouges et les toubleus*.
 - CP/CE1, CE2, CM1/CM2 : les 3 classes participent toujours au dispositif « école et cinéma » qui permet d'aller voir un film par trimestre à tarif réduit. Pour le premier trimestre, les CP/CE1 et les CE2 ont été voir *Une vie de chat* mardi 4 novembre, les CM1/CM2 iront voir *L'étrange Noël de M. Jack* lundi 1er décembre.
- Ces séances sont financées par la CMB.

Rencontres sportives organisées par la circonscription :

- TPS/PS/MS : rondes et jeux chantés, danse
- GS : rondes et jeux chantés, danse
- CP/CE1 : danse
- CE2 : danse, tennis de table, course d'orientation
- CM1/CM2 : danse

Le transport est financé par la CMB.

Cycles sportifs avec les intervenants de la CMB :

- CP/CE1 : basket de février à avril
- CE2 : gymnastique de septembre à novembre et tennis de table de novembre à janvier
- CM1/CM2 : gymnastique de septembre à novembre et basket de février à avril

Autres projets :

- **projet céramique** avec Joséphine Pigasse pour toutes les classes de l'école à raison de 5 interventions par classe. Les élèves réaliseront des modelages sur le thème du jardin. Le devis pour ce projet est de 2490€.
- Si l'APE peut financer ce projet, **projet yoga** avec les Oyats pour toutes les classes de l'école en janvier-février. Le devis est de 1420€.
- Projet d'une **journée à Versailles** pour les CE2 et CM1/CM2. Le devis du centre Pep pour la mise à disposition des guides et l'organisation de la journée est de 840€ et le devis du transport est de 2582€. Au vu du budget conséquent et des horaires proposés pour cette journée, il faut voir si ce projet est réalisable ou non.
- **Visite de la caserne des pompiers** de Coutances pour toutes les classes.
- Les deux classes de maternelle ont participé au projet « **Faites de la science** » en octobre. Les élèves ont observé la nature et collecté différents objets de la nature dans le champ près de l'école.
- La classe de CP/CE1 continue la **classe du dehors**. Les élèves font classe dehors le lundi après-midi une fois par mois. La mairie met à disposition le champ au bout du parking pour cela. Un travail avec l'association Avril est envisagé.
- **Semaine de l'écriture manuscrite** sur le thème de l'amitié pour les CE2 et CM1/CM2.
- **Petits champions de la lecture** pour les CM1/CM2.
- **Noël** : le vendredi 19 décembre (ou jeudi 18 décembre ?), le Père Noël viendra rendre visite aux enfants.
- **Carnaval** : mardi 10 février après-midi.
- **Kermesse** : le vendredi 12 juin.
- **Visite du collège Prévert** pour les CM1/CM2 jeudi 2 avril.

- **Piscine** pour les élèves de la GS au CM2 le mardi matin ou après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi entre le 22 mai et le 3 juillet (modalités à redéfinir).
- **Triathlon** CM2/6ème avec le collège Prévert fin juin.
- La classe de CE2 rencontrera ses **correspondants** de Saint-Sauveur-Lendelin. Cette rencontre se fera probablement à **Granville**.

9. Questions diverses.

M. Giard remercie la directrice pour sa présence aux cérémonies du 11 novembre.

Une petite précision est faite sur la circulation à La Vendelée durant les travaux. La circulation au Village au Pelley est ouverte uniquement pour les riverains. Les personnes extérieures empruntant cette voie durant les travaux sont passibles d'une amende et d'un retrait de points sur le permis.

Un rappel est fait sur le temps du midi : certains enfants ne respectent pas les règles de vie de la cantine, gênant le bon déroulement du service. Des sanctions vont être prises.

La directrice remercie les membres du conseil d'école pour leur présence.

Prochains conseils d'école prévus le mardi 31 mars à 18h et le jeudi 18 juin à 18h.